

SEANCE DU 30 JUIN 2016

Le trente juin deux mille seize à dix-huit heures, le conseil municipal de Breau et Salagosse, régulièrement convoqué s'est réuni dans les lieux habituels de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DURAND, Maire.

Étaient présents : DURAND Alain, PIALOT Pierre, RECOLIN Serge, DESCHAMPS Jean-Claude, DUMAS Sandrine, DUPONT LAMOUREUX Suzanne, COMBERNOUX Samuel, TOUCHE Bernard

Étaient absents excusés : MARTIN Yves, VIGNERON HAAS Sandrine, PEYRE Serge qui donne procuration RECOLIN Serge

Madame Sandrine DUMAS est nommée Secrétaire de Séance.

Lecture est donnée du compte rendu de la précédente séance. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Quelques précisions sont données :

- Bac à sable : le bac à sable et sa bâche ont été achetés à un prix très intéressant et installés dans la cour de l'école. Cette installation fait le plus grand bonheur des enfants et aucun retour négatif des parents.
- Toilette du café : les travaux sont pratiquement terminés il manque seulement les enduits extérieurs. Il sera opérationnel dès le 1^{er} dimanche de juillet pour l'ouverture du marché.
- Forage du Roujal : Monsieur le Maire informe de sa rencontre avec le commissaire enquêteur Monsieur Cochaud, avec qui les dates de l'ouverture et la clôture de l'enquête publique pour la régularisation du forage du Roujal ont été définies : ouverture le mercredi 8/08/2016 et clôture le 08/09/2016. Le registre restera ouvert et accessible aux publics à l'accueil de la Mairie aux jours et heures d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

ORDRE DU JOUR :

1/ PARTICIPATION PRIX CANTINE INTERCOMMUNALE

Le Maire informe que comme chaque année et conformément au marché avec la société Molostoff, les prix de la cantine scolaire de l'école maternelle intercommunale de Molières-Cavaillac vont être actualisés. Le prix en tarif normal est de 4,20 € TTC et de 4 € en tarif réduit.

Le SIVOM INTERCANTONAL du Pays Viganais demande à chaque commune dépendante de cette école de leur faire connaître si la participation financière de 0,20 € prévue proportionnellement au nombre d'enfants de chaque commune est acceptée. Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable et décide de prendre en charge une participation à hauteur de 0,20€ proportionnellement au nombre d'enfants de chaque commune.

2 / REGIME INDEMNITAIRE 2016

Le Maire propose de reconduire le régime indemnitaire au profit des agents titulaires, stagiaires et non titulaires relevant du droit public dans la limite des taux moyens annuels appliqués à l'effectif réel pour l'année 2016, sur le même principe que 2015. Le conseil municipal après délibération vote une enveloppe globale de 13 742 € qui sera inscrite au budget primitif 2016 pour effet au 1^{er} Janvier 2016.

3/ SUBVENTION COS

Le Maire rappelle aux conseillers la subvention annuelle versée au COS pour chaque employé de la Commune. Il rappelle la délibération déjà prise en date du 14 mars 2016. Il informe du recrutement en CAE de Monsieur Bouchet Patrick et de son souhait d'adhérer au COS. La cotisation 2016 s'élève à 250 € par agent. Le Conseil Municipal, après délibération, approuve la participation supplémentaire de 2016 pour un montant total de 250 € pour l'agent suivant : BOUCHET Patrick.

4/ MUTATION LICENCE IV

Monsieur le Maire informe son conseil municipal que la mutation de la licence IV à l'association « Aux Amis Cévenols » dont le Président est Monsieur FADAT Maxime arrive à échéance le 30/06/2016 et demande son renouvellement pour un an. Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

5/ DEMANDE DE SUBVENTION :

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention de l'Association « Nos idées à nos mains », nouvellement créée sur la Commune, dont la Présidente est Madame Yolande Carroy. Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise la Mairie à leur verser une subvention d'un montant de 300 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- Augmentation des loyers :

Le Maire informe son Conseil Municipal de son souhait d'augmenter le loyer du café au-dessus de la boulangerie et propose de le passer de 15 € à 25 €.

Après délibération le conseil municipal émet un avis favorable.

Il informe qu'une révision des loyers va être faite en janvier 2017 en fonction de chaque bail.

- Plan de circulation au cœur du PNC :

Monsieur le Maire informe de la révision du plan de circulation en cœur de Parc et montre la proposition de plan de circulation. Après avoir pris connaissance des plans le Conseil municipal émet un avis favorable à ce projet de plan de circulation.

- Fête votive le Rieumage :

Monsieur le Maire informe de la demande de l'Association le Rieumage d'installer 4 toilettes pendant toute la durée de la fête votive. Il indique le prix pour 4 jours de location qui s'élève à 660 €. L'association Le Rieumage demande à la Mairie de participer à hauteur de la moitié soit 330 €. Après délibération le Conseil émet un avis favorable.

- Eté 2016 :

Le Maire rappelle :

- l'ouverture du marché le dimanche 1^{er} juillet 2016 ;
- les dates des deux repas des producteurs et vide-grenier les dimanches 17/07/2016 et 14/08/2016 ;
- l'ouverture de la rue de l'école à l'installation des exposants suite à la demande de Monsieur Barbado ;
- les dates du Yiddishland du 08/07/2016 au 16/07/2016 ;
- La date de la Mouclade le dimanche 24/07/2016.

Monsieur le Maire laisse la parole au public et Monsieur Didier Benoît prend la parole. Il remercie la mairie pour le prêt de son matériel et salle. Il rappelle que le Yiddishland est une semaine de rencontre interculturelle qui propose de la musique, et divers cours. Il informe que le 8 et 9 juillet 2016 une projection de film sera faite au Cinéma le Palace au Vigan et que le 10/07/2016 tout se passe à Bréau.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures 40.

